

Witry-lès-Reims, 13 septembre 2024

Opération « Coup de pouce » en faveur de l'installation en Moselle

Mercredi 11 septembre 2024, après la visite d'une exploitation située à Lezey, s'est tenue la cérémonie « Coup de pouce » en faveur de l'installation. Dix jeunes agriculteurs installés grâce la Safer Grand Est en 2023 y étaient mis à l'honneur dans la salle des Carmes de la commune de Vic-sur-Seille.



Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est, le rappelait le 11 septembre dernier dans le cadre de cette cérémonie « Coup de pouce » : « Le renouvellement des générations en agriculture et l'installation de jeunes agriculteurs/viticulteurs est la priorité de la Safer Grand Est. » En juin 2023, le conseil d'administration de la Safer avait décidé de soutenir 16 jeunes agriculteurs installés à titre principal l'année précédente. En 2024, l'opération a été renouvelée avec de nouvelles modalités permettant d'aider un plus grand nombre de jeunes. Aux côtés de Thierry Bussy, Gilles Becker, Président du comité technique Moselle, et Jérôme Dincher, chef du service foncier départemental, ont ainsi reçu, devant une soixantaine d'invités, dix jeunes agriculteurs et viticulteurs. Chacun s'est vu remettre un **chèque d'un montant de 300 €** :

Une triple installation sur la ferme de Lezey (élevage laitier et culture de céréales) grâce à un partage intelligent du foncier et des bâtiments

Thomas BRULFER et Leo HONGNIAT : 74,3 ha de foncier + des bâtiments d'exploitation et d'habitation attribués à Lezey, Bezange-la-Petite et Marsal

Arthur VERGANCE : 33,1 ha + un bâtiment d'exploitation et 1 ha en intermédiation locative attribués à Lezey et Marsal



De gauche à droite : Julien Viville - Président des JA Moselle, Gilles Becker - Président du comité technique Moselle de la Safer Grand Est, Arthur Vergance, Leo Hongniat, Thomas Brulfer et Thierry Bussy - Président de la Safer Grand Est.

Une double installation de deux cousins sur le GAEC familial (élevage laitier et culture de céréales) et proposition de restructuration du foncier familial en cédant 49,5 ha situés à 35 km de l'exploitation

Pierre ANTOINE et Kevin MULLER : 79,10 ha de foncier + un bâtiment d'exploitation et 6,7 ha en location à Bermering, Rodalbe et Virming

Franck BARBIER : 69,3 ha de foncier en location à Gelucourt (élevage laitier et culture de céréales)
Ce foncier provient de la cessation d'activité d'une exploitation d'une superficie de 400 ha, dont le solde du foncier a été attribué au mois de juillet 2024 permettant 2 autres installations plus une confortation d'exploitation avec embauche d'un salarié à temps plein.

Laura HEN : 21,4 ha attribués sur les communes d'Hellimer et Francaltroff *suite à un travail de restructuration foncière permettant l'installation aidée (polyculture et élevage laitier) à titre principal au sein du GAEC familial.*

Jérôme SPACHER : 35 ha de foncier attribués à Saint-Avoid
Installation aidée à titre secondaire au sein de l'EARL familiale (polyculture et élevage allaitant)
Cette attribution en commune non-remembrée a engendré un important travail d'échanges dans le but de créer un îlot exploitable d'environ 30 ha d'un seul tenant.

Valentin VINCENT : 22,7 ha + 9,8 ha attribués à Morville-les-Vic, Château-Salins, Vic-sur-Seille et Amelecourt (élevage allaitant et céréales)

Henri PERRIN : 3,7 ha depuis 2023 en 7 dossiers à Vic-sur-Seille (viticulture)
A la suite d'une préemption, Henri Perrin a pu réaliser une installation hors cadre familial progressive qui lui a permis de défricher, planter et attendre l'arrivée en production de ses vignes.

Pour Gilles Becker : « Le foncier crée souvent de la crispation. Notre mission est de le protéger et de l'utiliser avec parcimonie. Nous sommes fiers d'être l'un des départements du Grand Est qui réalise le plus d'installations avec environ 350 ha attribués l'an dernier en faveur de l'installation. » Le comité technique est, à l'échelon du département, **l'instance décisionnelle** de la Safer. **Véritable parlement du foncier**, ses membres se sont ensuite réunis pour examiner les différentes opérations foncières et candidatures de la rentrée.